

LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ATTEIGNENT 18 MILLIARDS D'EUROS**Le capital investissement, une alternative à l'endettement ?**

Les entreprises pâtissent de difficultés de financement même si les crédits à l'économie constituent plus de 80% du portefeuille des banques, soit 18 milliards d'euros. D'où la nécessité de diversifier les sources d'accès au financement, notamment le capital investissement, un segment au développement encore embryonnaire en Algérie.

Chérif Bennaceur- Alger (Le Soir) - Sous l'égide de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) et de l'Union des banques maghrébines (UBM), une rencontre se déroule hier et aujourd'hui à l'hôtel El-Aurassi. Portant sur le thème «Le développement du capital investissement au Maghreb», cette rencontre a été ouverte hier en présence de la ministre déléguée à la Réforme financière, Fatiha Mentouri. Une rencontre consacrée à débattre, à l'aune de l'expertise internationale, d'un mode de financement singulier et propice au développement des PME, avec des fonds levés de l'ordre de 30 milliards de dollars dans le monde, entre 2003 et 2006. Ce mode consiste, en effet, selon Jean-François Puech, de la Caisse d'épargne Viveris, pour une société de capital-investissement de participer au capital, en majorité ou de manière minoritaire, d'une entreprise de projet. Sans connexion avec le marché boursier puisque le coût de l'introduction en Bourse «coûte entre 8 et 10% des fonds propres». Ainsi, la société de capital investissement finance la création, développement, transmission ou privatisation (cession totale ou partielle)

d'une entreprise, générant un taux de rendement important. Cette société y apportant ses fonds propres et/ou quasi-fonds propres, sans demande de garantie, en prenant le risque et en étant un partenaire actif. Au bout d'une période donnée, la société de capital investissement se désengage du projet, en dégageant une plus-value qu'elle peut réinvestir notamment dans le rachat de ses parts ou dans la Bourse.

Les avantages et les contraintes de ce mode de financement

Un mode de financement qui permet, selon Jean-François Puech, de mobiliser l'épargne vers les PME, d'améliorer leur compétitivité, renforcer les fonds propres des entreprises et moderniser leurs méthodes de management. Un facteur de transparence, même de création d'emplois selon cet expert, à charge pour l'entreprise de projet de «s'y tenir». Mais aussi à charge, selon Pascal Pierra, du groupe Proparco-France, de l'existence d'un cadre institutionnel propice au développement de ce mode de financement, une «profondeur de marché», des facteurs culturels et politiques et des conditions fiscales efficaces. Alors que son

développement est avancé au Maroc, par exemple, où l'on compte l'existence de 15 sociétés de capital investissement, son développement dans notre pays reste encore balbutiant. En effet, l'Algérie ne compte que deux établissements de ce type, la Finalep et Sofinance, avec un niveau de fonds levés de l'ordre de 0,06% du PIB.

18 milliards d'euros de crédits corporate

Certes, le développement de ce mode constitue l'un des axes de la réforme financière impulsée. Une loi relative à la société de capital investissement existe depuis le 25 juin 2006 même si, selon Fatiha Mentouri, «la réglementation est en voie de finalisation». Un mode de financement

qui doit être développé, d'autant, selon la ministre déléguée, que les crédits bancaires sont «à 80% des crédits corporate (entreprises), soit plus de 18 milliards d'euros». Or, les entreprises et notamment les PME pâtissent de difficultés de financement et se retrouvent obligées de recourir à l'emprunt bancaire. D'où la nécessité, selon le président de l'ABEF et P-DG du CPA, Mohamed Djellab, de diversifier les sources de financement pour les entreprises, d'accompagner davantage les PME et de continuer à structurer les fonds d'investissement. Outre le marché obligatoire et le leasing, le président de l'ABEF a appelé à promouvoir le capital investissement, une solution alternative à l'endettement bancaire.

C. B.

OUVERTURE DU CAPITAL DU CPA**Les offres remises dans quelques jours**

Les cinq banques internationales préqualifiées pour entrer à 51% dans le capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) remettront leurs offres techniques et financières «dans quelques jours». Une indication du P-DG du CPA, Mohamed Djellab, en marge, hier à l'hôtel El-Aurassi, de la rencontre consacrée à la thématique du capital d'investissement. Rappelons que ces 5 banques sont les françaises et américaine BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Natexis et Citibank. Egalement préqualifiée, la banque espagnole Santander s'était retirée récemment de la course lancée pour la privatisation du CPA. Le CPA qui, selon son P-DG, a accordé des crédits à sa clientèle de l'ordre de 200 milliards de dinars. Le CPA a également accordé d'autres financements de l'ordre de 160 milliards de dinars.

C. B.

LES P-DG DE LA CNEP ET DE L'EPLF DE BOUMERDÈS APLANISSENT LEUR CONTENTIEUX FINANCIER**Une alliance économique en perspective ?**

Evaluer les créances du groupe EPLF Boumerdès détenues par la banque des familles, aplanir le contentieux administratif entre les deux partenaires et dégager des financements en amont et en aval des projets touchant à la promotion immobilière : c'est ce à quoi sont parvenus MM. Bessa Djamel et Selkim Mohamed, respectivement président-directeur général de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep) et P-dg du groupe EPLF Boumerdès (groupe Entreprise de promotion du logement familial) qui se sont rencontrés au siège du promoteur immobilier à Boumerdès.

Après une période de relations en dents de scie, les deux partenaires se sont réunis pour débattre sereinement, laissent-ils entendre, pour, d'une part, résorber le mauvais caractère imputé à leurs relations commerciales et d'autre part, initier une feuille de route visant précisément à trouver des solutions idoines à leurs divergences sur le montant de la dette en jeu et sa nature, et, par là même, lancer une nouvelle dynamique pour relancer la promotion immobilière. «Nous sommes

condamnés à nous entendre et à travailler ensemble», a dit le patron de la Cnep lors du point de presse que les deux responsables avaient conjointement animé. Pour lui, la dette que détient son établissement est une contrainte à gérer mais en aucun cas un préalable quant à la restauration de la confiance mutuelle. Il y a lieu de noter que les deux dirigeants ont installé, à l'issue de cette rencontre, une commission mixte qui prendra en charge les problèmes qui altèrent la

sérénité des relations entre la caisse d'épargne d'Etat et l'Entreprise publique de promotion immobilière. Il est demandé à cette commission de proposer des solutions. Il semblerait, par ailleurs, que son champ de réflexion et de propositions n'est pas restrictif. Les deux dirigeants se sont montrés fort discrets sur le montant de la dette et se sont abstenus par conséquent de donner un chiffre. «Le montant indiqué par l'un n'est pas nécessairement celui supputé par l'autre», précise M. Bessa. «Les citoyens et les autorités ne sont pas intéressés par le différend, ni qui a raison ou qui a gagné, mais ils s'attendent à savoir le nombre de logements réalisés», ajoute de son côté M. Selkim. Le président Bessa n'a pas totalement écarté la possibilité d'une reconversion de la dette en prise d'actions dans le capital social du groupe EPLF si éventuellement l'ouvertu-

re de celui-ci est envisagée. «C'est à l'assemblée générale souveraine d'en décider», s'est-il contenté de répondre à notre question. Du point de vue économique, ces retrouvailles, qui pourraient déboucher sur une alliance, ouvrent des perspectives prometteuses dans la mesure où chacun des partenaires a dans le panier de la dot un argumentaire solide. Effectivement, le groupe de promotion immobilière a pris une dimension qui lui confère un caractère national et dispose d'un immense stock de terrains immédiatement constructibles ainsi qu'une expérience qu'il consolide par le biais de relations entretenues avec des partenaires étrangers. Il a, cependant, un besoin pressant en argent frais pour financer ses nombreux projets et ce, pour redimensionner son plan de charges vers la hausse et garder ainsi une place dans le peloton de tête

dans le secteur du marché de l'immobilier devenant, de plus en plus, concurrentiel et de l'autre côté, la Cnep a des liquidités qu'elle doit placer pour ne pas faire subir aux placements des familles l'érosion qu'induit inévitablement l'inflation. Cette rencontre est donc de bon augure pour la relance de l'offre de logements destinés aux catégories ayant des revenus intermédiaires. Il est question, selon les deux hauts responsables, de mettre en exécution, ensemble, et ce, dès le début de l'année prochaine, pas moins de 62 opérations dans le secteur de l'immobilier. Quand deux entités majeures du pays, qui activent directement ou indirectement dans le secteur de l'habitat, assainissent leurs relations et unissent leurs efforts ; c'est, sans aucun doute, tout un segment de production de biens immobiliers qui se portera mieux.

Abachi L.

3^e ÉDITION**DU SICTA****La prévention routière au menu**

La troisième édition du Salon du contrôle technique et de la prévention routière (Sicta) a ouvert ses portes au pavillon A de la Safex, pour un conclave de quatre jours.

Ce salon, dédié aux professionnels, prend cette année une importance supplémentaire avec l'entrée en vigueur du contrôle technique obligatoire pour les véhicules neufs, mais également la courbe ascendante des accidents de la circulation avec son lot de victimes. Pas moins de 28 exposants, dont 12 partenaires et deux sponsors se partagent les 1 662 m² de l'espace d'exposition.

Des acteurs importants, en matière d'outillage spécifique des entreprises de contrôle technique comme Cota, ont tenu à marquer leur présence en qualité d'intervenants directs dans ce domaine. Les services de la Gendarmerie nationale et ceux de la police ont eux aussi réservé de grands espaces.

Leur contribution dans le cadre de la sensibilisation et la lutte contre les accidents de la route n'est pas des moindres, à plus forte raison que l'Algérie détient la 4^e place du podium mondial des hécatombes de la route et la tête du hit-parade dans le continent africain avec plus de 10 morts par jour. Des concessionnaires automobiles ont aussi tenu à marquer leur adhésion à ce salon comme Renault et Hyundai.

Le Sicta est le carrefour où se rencontrent des professionnels de tout bord pour l'échange de savoir-faire et des connaissances, mais également un lieu où Monsieur Tout-le-monde peut être tenu informé sur les évolutions des chiffres et des technologies.

L'aspect didactique n'est pas en reste. En plus des actions de sensibilisation initiées par les représentants des services de sécurité, un séminaire se tiendra en marge du salon et au cours duquel des débats seront animés autour du thème du salon.

Le Sicta intervient au moment où des chiffres montrent que les accidents de la circulation coûtent au contribuable 1,5% du PIB, de même que 25% du budget du ministère de la Santé est employé pour les soins des personnes victimes de la route.

Les mêmes chiffres démontrent aussi que près de 40 milliards de dinars sont annuellement alloués à la prise en charge des personnes handicapées à la suite d'un accident de la route.

A noter enfin que 3^e Sicta a vu la participation des médias spécialisés dans l'automobile à l'exemple DZautos-Magazine en tant qu'acteur dans la sensibilisation et la prévention routière.

N. M.